

ouest france

Justice et Liberté

Châteaulin
Carhaix

Samedi-dimanche
3-4 septembre 1994

Dernière représentation de « Jeanne d'Arc » à Landévennec

« Rôle divin » pour Isabelle Maudet

La création d'Antoine Juliens sur l'œuvre « Jeanne d'Arc » de Charles Péguy, a une dernière fois enchanté le public jeudi soir. En tout quatre représentations qui auront marqué de leur sceau la troisième édition du festival « Louis Jouvet ».

Blotti dans les ruines de l'ancienne abbaye de Landévennec, le lieu est intimiste. Dans la nuit, le son de la cornemuse et de la bombarde joue une vieille complainte bretonne. Les Sonerien An Aod de Pont-l'Abbé donnent ainsi les trois coups et annoncent le sort de Jeanne.

Une Jeanne brillamment interprétée par Isabelle Maudet. Seule, dépouillée, elle vibre comme la jeune bergère condamnée au bûcher en 1431. Pour l'actrice c'est un « rôle divin », au sens propre du terme. Elle s'est imprégnée de la dimension mystique de son personnage. Résolue ou révoltée, « la » Jeanne mise

en scène par Antoine Juliens, est cernée. Aucun décor superflu, le seul cadre des murs froids de l'abbaye. Cette sobriété révèle le jeu des acteurs dont les visages se tordent de colère ou de souffrance à la lumière des torches, seuls éléments rapportés du décor. Incarnation de l'intolérance actuelle, le moine inquisiteur (Antoine Juliens) harcèle une adolescente perdue mais qui se débat, « lumière contre l'obscurantisme ».

Avec des moyens réduits, Antoine Juliens a réussi, comme il le souhaitait, à monter « une œuvre inédite qui se fonde parfaitement dans le lieu ». Dans cette création, c'est « un travail d'artisan » à la façon de Louis Jouvet adaptateur : tout en « rigueur ». En renouvelant de telles expériences, le metteur en scène passionné qu'il est, espère « que le festival obtiendra un crédit d'existence qui lui permette de parvenir à des créations de qualité ». La qualité est déjà là, la notoriété viendra.



Les visages expressifs des acteurs — Isabelle Maudet (Jeanne d'Arc) et Antoine Juliens (le moine inquisiteur) — se tordent dans la lumière des torches.

Crozon et la presqu'île

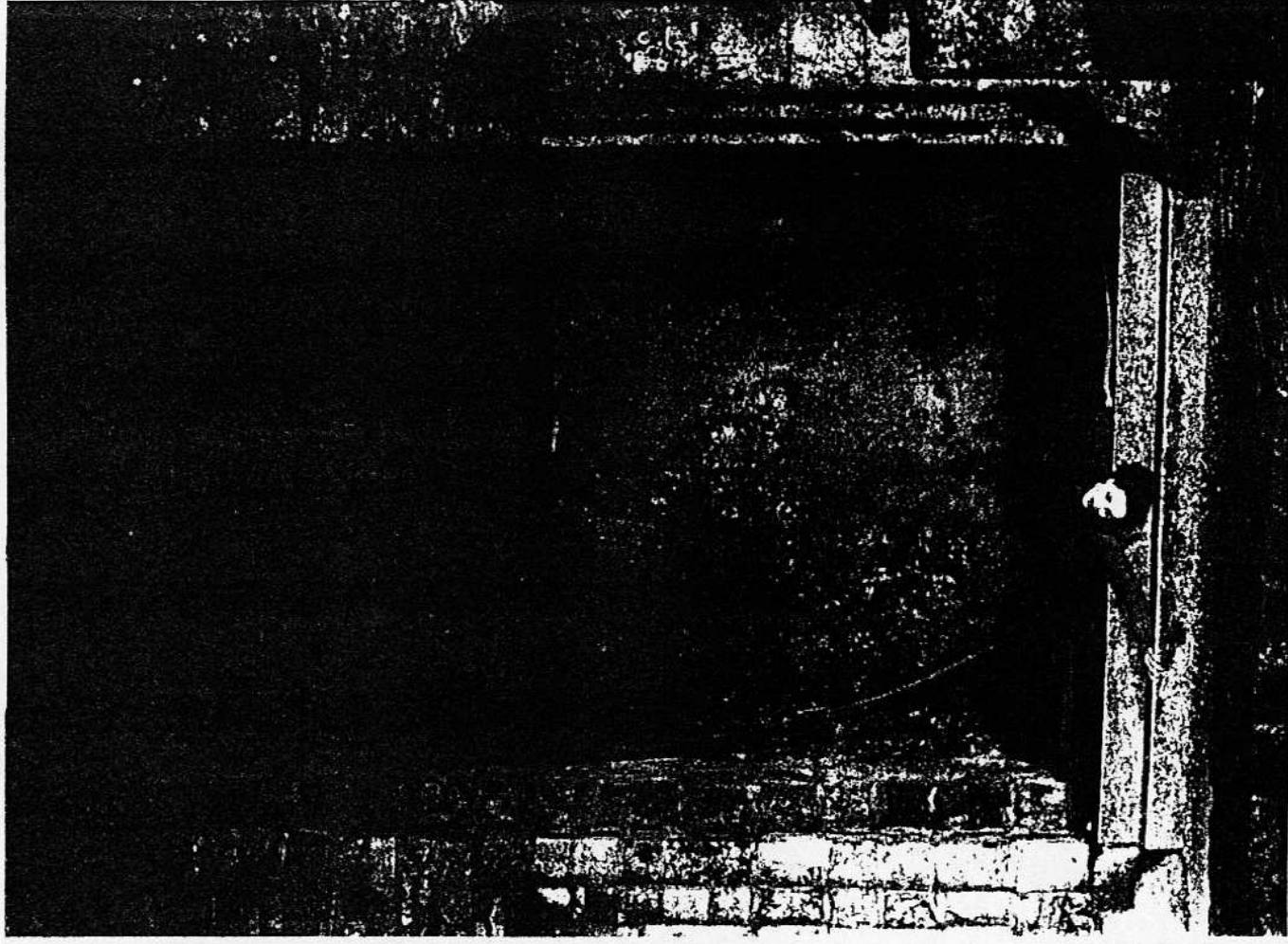
Festival Louis-Jouvet

Une création théâtrale remarquable

Antoine Juliens, directeur artistique du festival Louis-Jouvet, s'est beaucoup investi dans la création théâtrale du « Procès de Jeanne-d'Arc », de Charles Peguy, jouée dans les ruines de l'ancienne abbaye de Landévenec cette semaine. A tel point qu'il a non seulement assuré la mise en scène, mais aussi le second rôle de la pièce. Isabelle Maudet et lui ont travaillé plus de deux mois sur cet écrit, faisant naître parmi le public bien des sentiments et sensations. Antoine Juliens a voulu faire cette création car pour lui, « Jeanne-d'Arc » a valeur de symbole et de mythe au même titre que le « Dom Juan » de Molière ou le « Faust » de Goethe. Il a voulu que cette œuvre empreinte de spiritualité, contenant une essence dramatique, se fonde avec le lieu unique que sont ces ruines. Ceci n'a guère laissé insensible les spectateurs qui ont fortement apprécié.

Cette œuvre, par sa mise en scène, a peut-être réconcilié le public avec cette Jeanne « la puicelle », bien mystérieuse, obéissant à des voix combattant comme un homme pour la liberté.

Jeudi avait lieu la dernière représentation de théâtre du festival. Il faisait bon, sous le micro-climat de Landévenec, assister au spectacle.



L'actrice, Isabelle Maudet, en scène.

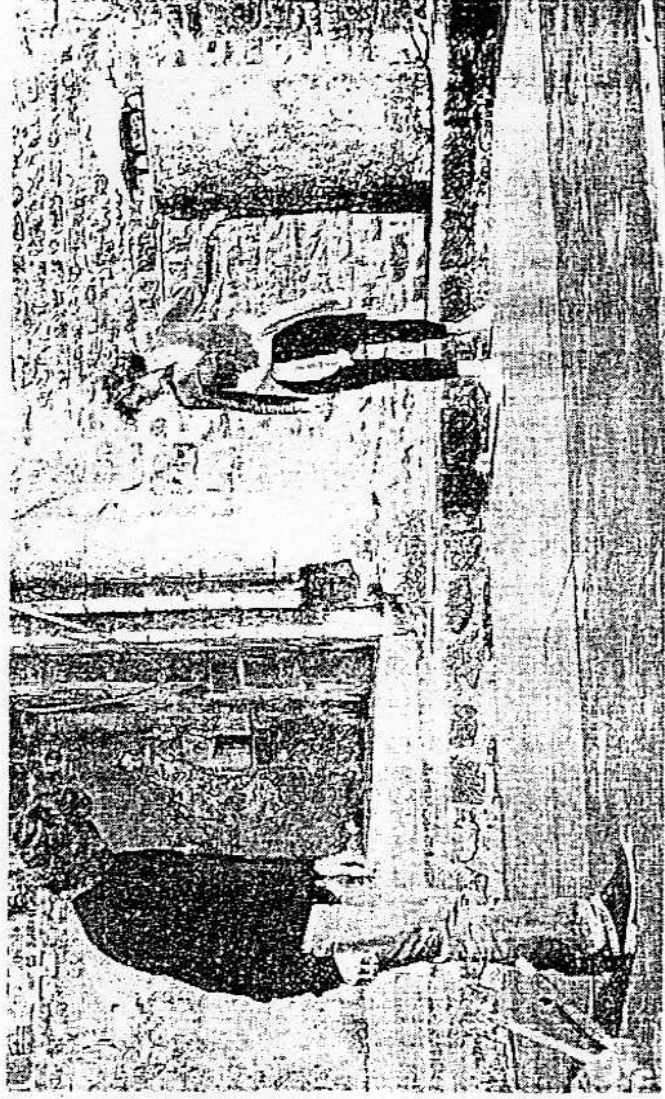
ouest france

Pays de Châteaulin

Cantons de Châteaulin, Pleyben, Le Faou

Landévennec

Quatre représentations pour le festival Louis Jouvet
Antoine Juliens crée « Jeanne d'Arc »



Antoine Juliens et Isabelle Maudet répètent « Jeanne d'Arc » dans les ruines de l'ancienne abbaye.

Avec le troisième festival « Louis Jouvet », ouvert lundi, cette semaine va être placée sous le signe du cinéma et du théâtre en presque 70 de Crozon. Une manifestation présidée cette année par Bernard Fresson. Grâce à « ce grand acteur de cinéma, mais aussi de théâtre », Christian Le Breton, directeur du festival, espère imprimer l'esprit de la scène à ce festival.

Pour cette édition 1994, c'est à nouveau Landévennec qui accueillera la partie théâtrale, « dans un site unique en Europe pour l'accueil d'œuvres originales, un lieu à préserver pour la création ». Par cette deuxième implantation du théâtre au cœur des ruines de l'ancienne abbaye, Antoine Juliens, directeur artistique du festival, souhaite poursuivre et développer l'esprit artistique qui a pris place l'an dernier avec un premier hommage à

Louis Jouvet.

Cette année, tout d'abord, sera célébrée la mémoire de celui qui fut son fidèle collaborateur, Jean Giraudoux, dont c'est le 50^e anniversaire de la mort. Auteur de nombreuses pièces de théâtre d'une intensité poétique exceptionnelle, « La folle de Chaillot », « Amphitryon 38 », « La guerre de Troyes n'aura pas lieu », entre autres, elles furent presque toutes créées par Jouvet, « comme si le destin avait choisi de réunir ces deux hommes pour qu'une trace incontestable marque le patrimoine du théâtre français », souligne Antoine Juliens.

Le festival s'ouvrira ensuite à la création théâtrale avec le « Procès de Jeanne d'Arc », d'après l'œuvre de Charles Péguy. Une œuvre qui parle de l'intolérance, sujet d'actualité, de la confrontation entre le politique (juges) et le spirituel. Avec, dans l'esprit, le théâtre que défendait Jouvet et qui n'existe plus aujourd'hui.

d'hul. Celui où le jeu passe sans artifice. « Cette œuvre contient une essence dramatique universelle, empreinte de spiritualité, dont la réalisation se fonda avec le lieu », dit Antoine Juliens qui a créé et mis en scène « Jeanne d'Arc » pour ce festival. Deux mois et demi de préparation et de répétitions, et un travail bénévole.

Programme

« Hommage à Jean Giraudoux ». Extraits de « La folle de Chaillot », avec Paul Rieger ; extrait de la correspondance Jouvet-Giraudoux, mise en espace Antoine Juliens, avec Paul Rieger et Dominic Rousseau ; « Jeanne d'Arc », extrait de l'œuvre de Charles Péguy ; création, mise en scène d'Antoine Juliens, avec Isabelle Maudet et Antoine Juliens.

Du lundi 29 août au jeudi 1^{er} septembre, à 21 h 30, dans l'ancienne abbaye de Landévennec.

CHRONIQUE DE LANDEVENNEC

TROIS PROCÈS DE JEANNE D'ARC

La culture prend des chemins très divers pour nous rejoindre et si possible nous ouvrir : il y a trois mois à peine, je ne savais presque rien du procès de Jeanne d'Arc, quand une très belle création théâtrale dans les ruines de l'ancien abbaye me mit sur la route d'un heureux chemin à rebours.

Tout d'abord, dans l'émotion encore vive reçue du grand talent des comédiens, retour sur le scénario d'A. Juliens, le créateur et metteur en scène de la pièce. Il s'agissait d'une adaptation du *Jeanne d'Arc de Péguy* (1) ? Eh bien, allons lire Péguy maintenant. Ce dernier s'était fort documenté, se reportant aux actes du procès ? Eh bien, remontons comme lui aux sources, ou bien, faute de les posséder in extenso, regardons ce que l'historienne Régine Pernoud nous en donne.

Tel fut donc mon chemin, qui bien sûr s'inscrivait comme une quête de vérité. Or, en racontant ces "Trois procès de Jeanne d'Arc", je ne vais pas faire reprendre le voyage dans cet ordre, je vais choisir un autre itinéraire. Et l'on n'arrivera pas au "vrai procès de Jeanne" au terme de la route. Jeanne d'Arc m'a passionné — et puissent-ils être nombreux ceux qui la découvriront aussi —, mais plus encore peut-être, c'est d'avoir vu comment la vérité se donne, comment le sens se dévoile et se propose, qui m'a intéressé : déformation de *bénédictin* peut-être, ces "trois procès de Jeanne" voudraient raconter tout en donnant quelques ébauches "de l'art d'interpréter".

I - LE JEANNE D'ARC DE PEGUY.

Charles Péguy, enfant d'Orléans, a écrit plusieurs fois sur Jeanne la Pucelle, qui délivra sa ville en 1429. Le procès qu'A. Juliens a choisi de mettre en scène, est une adaptation de la partie intitulée "Rouen", de la première œuvre consécutive du poète, ce *Jeanne d'Arc* qu'il écrivit en 1897, époque de ses manifestations socialistes, époque aussi de sa distance vis à vis de l'Eglise. Le *mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, qui témoigne de la foi retrouvée, ne viendra que onze ans plus tard).

III - LE PROCES DE JEANNE D'ARC D'A. JULIENS.

Avec A. Juliens, nous retournons au théâtre et à Péguy. Interviewé tandis qu'il préparait sa mise en scène, le jeune créateur a donné sa propre lecture du *Jeanne d'Arc de Péguy* : " C'est une œuvre qui parle de l'intolérance, sujet d'actualité, de la confrontation entre le politique et le spirituel " (15). Regardons seulement comment cette lecture — cette actualisation — est légitime, et comment elle est mise en œuvre dans cette pièce de " théâtre à Landévennec " .

Intolérance " Immédiate " et Acharnement dévoilé

Deux éléments de l'adaptation mettent en évidence cette intolérance. En créant une pièce à partir du seul procès, le metteur en scène est obligé d'abandonner les deux tiers du texte de Péguy. Et l'effet de sens donné par la progression des réponses au mystère du mal est alors perdu. En revanche cependant, l'acharnement contre Jeanne prend un singulier relief et une forte tonalité. Si dans un récit - et donc dans une histoire longue, pleine d'arrière-pensées et de calculs -, il pouvait être lu comme révélateur d'hypocrisie ou de cynisme, dans l'instantané du seul procès au contraire, il prend vraiment la figure de l'intolérance, elle qui est sans passé et sans avenir, refus radical de l'autre simplement parce qu'il est autre.

Cet acharnement apparaît aussi dans le scénario presque sans sujet. Ce n'est plus celui de l'assemblée des méchants contre Jeanne, car un seul acteur (A. Juliens) donne les répliques de tous : celles du juge, du promoteur du procès, de plusieurs assesseurs... Ainsi voit-on que c'est l'Acharnement même qui est à l'œuvre : le travail d'épure du metteur en scène a révélé qu'il avait un visage. Et c'est donc il y a 563 ans, dans le procès historique et non pas dans la pièce, que Pierre Cauchon, Thomas de Courcelles, Jean d'Estivet et tant d'autres étaient acteurs et non pas sujets : acteurs à la solde de l'Acharnement.

Une confrontation entre le politique et le spirituel ? Voilà qui permet d'évoquer Jeanne pour terminer. Jeanne aux répliques qui ne passent pas, et contre laquelle l'Acharnement ne peut que le bûcher, c'est-à-dire qu'il ne peut rien. Ici, il serait tentant de louer le jeu remarquable d'Isabelle Maudet, interprète de Jeanne pour cette création, mais "jeu" n'est pas le mot juste. Car le signe de l'échec du politique face au spirituel, est encore dans la grande émotion et la grande joie que l'actrice a su transmettre, oui dans le passage de l'élan spirituel de Jeanne au cœur des spectateurs. Louis Jouvet avait expliqué cela depuis longtemps : " Le théâtre n'est pas seulement industrie ou gesticulation, il est imagination, délivrance et amour."

Ce bref regard, rappel d'un très beau spectacle, ne veut pas faire œuvre de critique d'art ; simplement remercier pour le don des interprètes — au double sens d'être doué et d'offrir —, et relever au passage que le sens se donne encore dans cette nouvelle lecture, qui ne s'achève pas avec la dernière représentation, mais se diffracte dans l'espérance transmise.

CONCLUSION

Au fil de ces lectures du procès de Jeanne d'Arc, on aura compris que l'interprétation est toujours à refaire, toujours à reprendre, et qu'il est toujours nécessaire d'actualiser le passé en vie donnée aujourd'hui. Par sa confrontation quotidienne à la lecture de l'Écriture dans une Tradition, un bénédictin connaît la théorie de ce mécanisme. Puisse cet essai de le montrer à l'œuvre sur un autre registre aider chacun à l'intégrer pour que la connaissance devienne pratique. Ainsi, de même qu'il y a " du Jeanne d'Arc " chez Péguy quand il écrit, chez Régine Pernoud quand elle fait de l'histoire, chez Antoine Juliens et Isabelle Maudet quand ils prennent le risque de monter leur pièce, de même le lecteur ou le spectateur n'a achevé sa course que lorsqu'il y a enfin " du Jeanne d'Arc " dans sa vie (16).

Fr. MICHEL.